

Communiqué

Contact

Thao Lang : thao.lang@abg.intelliagence.fr

Sophie Pellegrin : sophie.pellegrin@abg.intelliagence.fr

VALORISATION DES COMPETENCES, NCT[®] Campagne 2013

Pour aider les doctorants en fin de doctorat à faire le bilan des compétences acquises au cours de sa préparation et à les valoriser, l'ABG-Intelli'agence lance la campagne 2013 du programme de valorisation des compétences, NCT[®].

Le doctorat constitue une première expérience professionnelle qui permet aux doctorants d'acquérir de solides compétences en recherche. Ils en retirent aussi d'autres savoir-faire précieux pour élargir leurs perspectives professionnelles : conduite de projet, gestion du temps, montage de partenariats, etc. Mais les doctorants n'ont pas toujours conscience de ces atouts et ne songent pas assez à les valoriser auprès des employeurs.

Pour les y aider, le NCT[®] conduit les doctorants à réaliser :

- une analyse du déroulement de leur projet de recherche ;
- une mise en valeur des acquis professionnels et compétences développés pendant le doctorat ;
- une identification des différentes pistes professionnelles qui en découlent.

L'une des originalités du NCT[®] réside dans le fait que les doctorants sont conseillés dans cet exercice par des « mentors », consultants extérieurs au monde académique et spécialistes du recrutement.

Ce programme s'adresse aux doctorants de toutes disciplines qui soutiendront leur thèse **entre mai 2013 et décembre 2014**, quelle que soit la carrière qu'ils envisagent, dans le public ou dans le privé.

Le NCT[®] est conduit par l'ABG-Intelli'agence pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avec le soutien de grands organismes de recherche, de plusieurs collectivités territoriales (les régions Alsace, Île-de-France, PACA, etc.), d'entreprises et de branches professionnelles (CGPME, Fédération Syntec, LEEM, Orange Labs, etc.).

**Inscription des doctorants sur le site Internet de l'ABG-Intelli'agence
et dépôt des candidatures auprès des écoles doctorales : jusqu'au 7 janvier 2013**

Date limite de saisie des bulletins de participation par les organisateurs locaux : 14 janvier 2013

Toutes les informations nécessaires sont sur www.intelliagence.fr